

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 19h00, le conseil s'est réuni sous la présidence de Stephen GAUTIER, maire.  
Réunion tenue en séance publique à la mairie.

**Présents :** Martine BUGNOT, Manuel CARNEIRO, Marc de CLAVIERE, Stephen GAUTIER, Jérôme LACOUR, Elise MERCIER, Daniel MOREL, Ophélie MOREL, Eliane RAVISTRE, Carine RIGOLLET, Diane SUIPHON, Gérard TUFEL, Michel VUGNON

**Ayant donné pouvoir :** Madeleine ORIOL à Elise MERCIER

**Absent :** Jilian MILLET

**Secrétaire de séance :** Diane SUIPHON

**Date de convocation :** 27/02/2026

## 1. APPROBATION COMPTE RENDU DE REUNION

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 09/02/2026.

## 2. INFRASTRUCTURES

### BATIMENTS

**Salle polyvalente :** Stephen GAUTIER dresse la liste détaillée des finitions à réaliser dans le cadre de la rénovation énergétique de la salle polyvalente. Il est décidé de suspendre la levée des réserves pour les entreprises DUCLUT (électricité), CLERE (chauffage) et MEURENAND (sol souple). Un point téléphonique sera programmé avec le maître d'œuvre à ce sujet.

**Ecole primaire :** Daniel MOREL évoque les nombreuses pannes de chauffage survenues au cours des dernières semaines. L'entreprise JL MICHAUD intervient régulièrement dans le cadre du contrat annuel d'entretien mais ne parvient pas à réparer la chaudière. Stephen GAUTIER rappelle que la commune a dénoncé le contrat d'entretien avec l'entreprise MICHAUD et a lancé une consultation auprès de trois entreprises.

### Délibération n° 2026-03-008 : renouvellement contrats de fourniture gaz

Le Maire rappelle que la commune se fournit en gaz pour le chauffage de l'école primaire et pour la cuisine de la salle polyvalente. Jusqu'au 27/03/2026, la commune bénéficie d'un prix spécial accordé sur les livraisons de gaz réalisées par l'entreprise PRIMAGAZ. La commission Infrastructures a engagé des négociations avec PRIMAGAZ, qui a soumis une proposition de contrat pour cinq ans à compter du 27/03/2026 avec un prix bloqué pendant les trois premières années. Il présente les conditions des contrats de fourniture de gaz au tarif bloqué de 1 050,00 € HT/tonne pendant trois ans et au tarif de 1 603,30 € HT/tonne à l'issue de la période de trois ans.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, approuve les conditions des contrats de fourniture de gaz à l'école primaire et à la salle polyvalente et autorise le maire à signer lesdits contrats.

## ASSAINISSEMENT

**Etude réhabilitation STEP** : Stephen GAUTIER rappelle la prochaine réunion avec le bureau d'études SED qui est fixée au 10/03/2026 à 09h00 en mairie.

## VOIRIE

**Sécurisation du carrefour de la Genetière** : Stephen GAUTIER donne le compte rendu de la réunion organisée le 10/02/2026 entre le Département de l'Ain et des communes de Chaveyriat et Condeissiat. Le Département de l'Ain annonce qu'une étude sera menée sur ce carrefour afin de définir la nécessité d'un éventuel aménagement et proposer des solutions pour améliorer la sécurité de ce carrefour.

**Réparation ponts** : afin de réparer en urgence le pont situé à proximité de l'Etang Corrobert, effondré lors de la période pluvieuse du début d'année, un tuyau annelé a été fourni et livré sur place par CHAGNEUX ENVIRONNEMENT pour un montant de 1 234,30 € TTC.

**Aménagement parking salle polyvalente** : le Conseil municipal évoque la nécessité d'aménager le parking (caniveaux pour décourager les rodéos urbains et pour assurer l'évacuation des eaux pluviales). Projet de passage de gaines pour l'installation de l'éclairage le long des passages piéton entre le parking et la salle et éventuellement un revêtement goudron. L'élagage des arbres sera à envisager courant 2026.

## 3. CADRE DE VIE

### URBANISME

La commission Cadre de Vie, réunie le 02/03/2026, a étudié les demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes :

- Déclaration préalable :
  - BEAUDET Denis : remplacement porte d'entrée
  - MOREL Laura : construction abri de jardin
  - MOREL Laura : transformation garage en chambre

**SCI PORTE DE LA DOMBES** : la démolition de l'immeuble 4 route de la Bresse a été réalisée par l'entreprise JMTP. En revanche, l'un de murs mitoyens n'a pas été consolidé correctement et menace de s'écrouler. Les propriétaires de ce bâtiment mitoyen devront saisir la SCI PORTE DE LA DOMBES par voie juridique.

La SCI PORTE DE LA DOMBES n'a pas répondu à la lettre recommandée adressée par la commune le 27/02/2026 lui demandant de confirmer la date de consolidation du bâtiment mitoyen, libérer et nettoyer les trottoirs et places de stationnement et prendre toute disposition pour sécuriser la clôture du chantier. Des arcs électriques ont par ailleurs été constatés sur le coffret électrique situé en bordure de parcelle.

### NUISIBLES

#### Délibération n° 2026-03-009 : convention de partenariat dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques

Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que le frelon asiatique est apparu dans l'Ain en 2015. Il représente un danger tant pour la biodiversité (prédation forte d'insectes et en particulier d'abeilles) que pour la sécurité publique. Il informe qu'afin de promouvoir le piégeage des fondatrices, et donc limiter le nombre de nids, le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain propose un partenariat avec les communes volontaires. Dans le cadre de ce partenariat, le Conseil Départemental de l'Ain finance la fourniture de pièges pour la campagne de piégeage de 2026 et il présente le projet de convention proposé par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain pour un partenariat d'une année, renouvelable selon la volonté des parties au regard de l'efficacité du dispositif.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, approuve la convention de partenariat, annexée à la présente délibération, autorise le maire à signer ladite convention et désigne en qualité de référent Stephen GAUTIER, maire.

## 4. ENFANCE JEUNESSE

### VIE SCOLAIRE

**Conseil d'Ecole du 03/03/2026** : Carine RIGOLLET donne le compte rendu de cette réunion. Les effectifs attendus à la rentrée 2026-2027 sont de 78 élèves. L'équipe enseignante a évoqué les projets de l'année en cours, notamment sur la biodiversité, sujet qui sera abordée lors du voyage scolaire dans le Jura. La création d'un potager sera reconduite.

### PERISCOLAIRE

**Restaurant scolaire** : Martine BUGNOT rappelle que deux agents affectés à la cantine scolaire ont suivi une formation de sécurité alimentaire HACCP le 14/01/2026. La commission Enfance Jeunesse poursuit actuellement sa démarche concernant la qualité et quantités des repas livrés par RPC.

**Procédure signalement** : Stephen GAUTIER propose la mise en place d'une procédure de signalement des enfants considérés à risque. La fiche de signalement sera à concevoir dans les prochaines semaines. La transmission d'information resterait ainsi confidentielle et les fiches seraient archivées sous clé.

### ANIMATIONS

Carine RIGOLLET annonce que le Club Condeiss' envisage d'organiser une balade à vélo.

Les autres manifestations prévues :

- 16/06/2026 : Rêves de Cirque
- 17/07/2026 : Cuivres en Dombes

## 5. ECONOMIE SOCIAL

### ECONOMIE

**Marché de producteurs du 14/03/2026** : Eliane RAVISTRE confirme que le règlement du marché et les fiches d'inscription ont été fournis aux organisateurs du marché de producteurs. Le Conseil municipal souligne que ce marché devrait être ouvert aux producteurs locaux, ainsi qu'aux structures sises sur le territoire communal qui transforment des aliments produits à Condeissiat.

### SOCIAL

**Festival du court métrage** : la bibliothèque municipal organise une soirée cinéma à la mairie le 27/03/2026.

**Course du Cœur** : la course, en soutien aux dons d'organes, fera étape le 28/03/2026 entre 2h00 et 3h00 du matin. Eliane RAVISTRE informe qu'elle attend plus d'éléments de la part des organisateurs de la course avant diffusion de la communication. L'agent technique veillera à l'éclairage du village pendant la nuit du 27 au 28/03/2026, l'éclairage de la cour de la mairie et à la pose de rubalise pour maintenir libre d'accès les parkings devant la mairie et devant le four communal.

**Conférence aménagement logement** : le Conseil municipal autorise le CLIC de la Dombes à occuper la salle de la mairie le 30/06/2026 pour l'organisation d'une conférence autour de l'aménagement de son logement. Stephen GAUTIER souligne l'importance de proposer à la population des activités de cette nature.

## 6. FINANCES

### REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2025 ET PREVISION D'AFFECTATION SUR L'EXERCICE 2026

Le cadre budgétaire et comptable applicable à la collectivité permet de reprendre le résultat avant le vote du Compte Financier Unique. Cela permet l'affectation provisoire du résultat de l'exercice N-1 sur l'exercice N. L'approbation du résultat et son affectation ne pourront devenir définitifs qu'après le vote effectif du Compte Financier Unique. Le Conseil municipal, statuant sur la reprise anticipée du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 dûment visé par le comptable public, décide, à l'unanimité, les affectations suivantes :

#### **Budget Assainissement** (délibération n° 2026-03-010)

résultat cumulé d'exploitation déficitaire de : -2 553,01 €

solde d'exécution cumulé de la section investissement excédentaire de : 97 515,51 €

constatation restes à réaliser 2025 : -84 506,62 €

- affectation à la section d'investissement (au compte 1068) : 0,00 €
- affectation à la section d'exploitation (au compte 002) : -2 553,01 €

#### **Budget Principal** (délibération n° 2026-03-012)

résultat cumulé de fonctionnement excédentaire de : 355 416,80 €

solde d'exécution cumulé de la section investissement déficitaire de : -268 328,58 €

constatation restes à réaliser 2025 : 79 729,02 €

- affectation à la section d'investissement (au compte 1068) : 188 599,56 €
- affectation à la section de fonctionnement (au compte 002) : 166 817,24 €

#### **Délibération n° 2026-03-013** : budget Principal – vote des subventions 2026

Après étude des demandes de subvention reçues des associations et organismes de formation et sur proposition de la commission Finances, le Conseil municipal vote à l'unanimité le montant des subventions pour l'exercice 2026 comme suit :

| ORGANISME                   | MONTANTS          |
|-----------------------------|-------------------|
| Sou des Ecoles              | 2 456,00 €        |
| Centre de Loisirs           | 280,00 €          |
| Comité des Fêtes            | 800,00 €          |
| Club des Aînés              | 280,00 €          |
| Amicale Sapeurs-Pompiers    | 1 733,00 €        |
| Bouchoux Condeissiat Basket | 1 397,00 €        |
| Union Bouliste              | 177,00 €          |
| Team Arnaud Danse Show      | 98,00 €           |
| Coopérative scolaire        | 320,00 €          |
| MFR La Vernée               | 285,00 €          |
| MFR Bâgé le Châtel          | 285,00 €          |
| MFR Bourgoin-Jaillieu       | 95,00 €           |
| CFA BTP                     | 190,00 €          |
| ADMR Neuville les Dames     | 250,00 €          |
| PEP01                       | 25,00 €           |
| Académie de la Dombes       | 50,00 €           |
| Ligue Contre le Cancer      | 100,00 €          |
| Football Club Dombes Bresse | 70,00 €           |
| <b>TOTAL</b>                | <b>8 891,00 €</b> |

## Délibération n° 2026-03-014 : budget Principal – vote des taux d'imposition 2026

M. le Maire rappelle les taux d'imposition votés en 2025 pour les contributions directes. Le Conseil, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de maintenir pour 2026 les taux d'imposition suivants :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,97 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38,32 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,00 %

### **BUDGETS PRIMITIFS 2026**

Après avoir procédé à leur élaboration, le Conseil municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2026, équilibrés en recettes et dépenses :

#### **Budget Assainissement** (délibération n° 2026-03-011)

- pour la section d'exploitation : 44 081,01 €
- pour la section d'investissement : 210 949,51 €

#### **Budget Principal** (délibération n° 2026-03-015)

- pour la section de fonctionnement : 824 456,41 €
- pour la section d'investissement : 700 442,96 €

## **7. ACTES DE GESTION ACCOMPLIS PAR LE MAIRE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025 AU 28 FEVRIER 2026 DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE PAR DELIBERATION DU 9 JUIN 2020**

| <b><u>Marchés d'un montant inférieur à 15 000 €</u></b>         |  |                           |                        |                            |
|---|--|---------------------------|------------------------|----------------------------|
| <b>Fournisseur</b>  | <b>Objet</b>                           | <b>Montant € TTC</b>      | <b>Date paiement</b>   |                            |
| MONTBARBON  | Destructeur papier mairie              | 252,55 €                  | 01/10/2025             |                            |
| AMAZON BUSINESS   | Téléphone portable agent technique     | 366,98 €                  | 02/12/2025             |                            |
| ASCO&CELDA  | Trottinettes école maternelle          | 308,00 €                  | 16/12/2025             |                            |
| AMAZON BUSINESS   | Chariot ménage salle polyvalente       | 120,39 €                  | 31/01/2026             |                            |
| CASTORAMA   | Radiateurs bain d'huile                | 179,70 €                  | 28/02/2026             |                            |
|   |  |                           |                        |                            |
|   |  |                           |                        |                            |
| <b><u>Cimetière - délivrance et reprise des concessions</u></b> |  |                           |                        |                            |
| <b>Concessionnaire</b>  |  | <b>Concession</b>         | <b>Durée</b>           | <b>Date titre recettes</b> |
| THOUNY Daniel   | achat                                  | A_44                      | 30 ans                 | 07/10/2025                 |
| RICHONNIER Claude   | renouvellement                         | MF_04                     | 30 ans                 | 06/11/2025                 |
| PIRET Pierre André  | renouvellement                         | C_15                      | 30 ans                 | 06/01/2026                 |
|   |  |                           |                        |                            |
|   |  |                           |                        |                            |
| <b><u>Droit de préemption urbain</u></b>                        |  |                           |                        |                            |
| <b>Adresse du bien</b>  | <b>Référence cadastrale</b>            | <b>Décision</b>           | <b>Date</b>            | <b>Réf</b>                 |
| Prés de la Fontaine   | B0847p                                 | non préemption            | 30/08/2025             | DIA00111325V0004           |
| 170 route de Servas   | B0970                                  | non préemption            | 30/08/2025             | DIA00111325V0005           |
| 51-61 route de la Dombes  | B0776-B0777-B0779                      | non préemption            | 22/10/2025             | DIA00111325V0006           |
| Champ de la Croix   | C0087-B0796                            | non préemption            | 12/12/2025             | DIA00111325V0007           |
| 51-61 route de la Dombes  | B0776-B0777-B0779                      | non préemption            | 17/02/2026             | DIA00111326V0001           |
|   |  |                           |                        |                            |
|   |  |                           |                        |                            |
| <b><u>Frais d'avocats, notaires, huissiers, experts</u></b>     |  |                           |                        |                            |
| <b>Prestataire</b>  | <b>Objet</b>                           | <b>Montant € TTC</b>      | <b>Date paiement</b>   |                            |
| Me DUFFAUD Dorothée   | Mise en sécurité immeuble 4 rte Bresse | 900,00 €                  | 15/09/2025             |                            |
|   |  |                           |                        |                            |
|   |  |                           |                        |                            |
| <b><u>Conclusion ou révision de baux de location</u></b>        |  |                           |                        |                            |
| <b>Adresse du bien</b>  | <b>Preneurs</b>                        | <b>Loyer annuel € TTC</b> | <b>Date conclusion</b> |                            |
|   |  |                           |                        |                            |
|   |  |                           |                        |                            |

## 8. COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

### Compte rendu du Conseil communautaire du 12/02/2026

Daniel MOREL attire l'attention du Conseil municipal sur la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance, perçue par la Communauté de Communes de la Dombes depuis décembre 2025 et qui sera reversée annuellement aux communes membres en fonction de la longueur de leur voirie. Pour l'exercice 2026, cela représenterait une recette de 1 858,00 € pour la commune de Condeissiat.

### Compte rendu du Conseil communautaire du 05/03/2026

Stephen GAUTIER donne le synthèse de ce conseil communautaire, dont les points importants concernaient le projet d'extension de la Zone d'Activités Chalaronne-Centre et les compétences de la Communauté de Communes de la Dombes en matière de Service Public de la Petite Enfance.

## 9. COMPTE RENDU DE REUNION

**Réunion SIVOS du 05/03/2026** : Daniel MOREL rapporte que le SIVOS a décidé la construction d'un auvent pour le Club House à Saint-André-le-Bouchoux. Le montant des travaux s'élève à environ 25 900 €.

**Comité syndical Syndicat Eaux Veyle Reyssouze Vieux Jonc du 24/02/2026** : Marc de CLAVIERE et Gérard TUFEL étaient présents. Le Syndicat a programmé pour 2026 le renouvellement d'environ 12 km de conduites d'eau sur son territoire, dont environ 300 ml le long de la Route de Neuville-les-Dames à Condeissiat (travaux prévus à partir d'octobre 2026).

## 10. QUESTIONS DIVERSES

**Actes de délinquance** : Stephen GAUTIER informe le Conseil municipal qu'il n'y a pas de retour de la Gendarmerie à ce jour.

**Elections municipales** : rappel des présences au bureau de vote lors des élections du 15/03/2026.

La séance est levée à 21h20